



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1997/342  
29 avril 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 26 AVRIL 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL  
DE SÉCURITÉ PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES PAR INTÉRIM DE LA MISSION  
PERMANENTE DU SOUDAN AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Comme suite aux précédentes lettres qui vous ont été adressées par le Gouvernement soudanais (S/1995/522, S/1995/569, S/1996/358, S/1996/1007, S/1997/2, S/1997/11 et S/1997/271) et me référant à la lettre que vous a adressée le Représentant permanent de l'Érythrée le 11 avril 1997 (S/1997/309), j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la lettre datée du 25 avril 1997 qui vous est adressée par le Ministre des affaires étrangères de la République du Soudan, S. E. M. Ali Osman M. Taha, à propos d'une déclaration publique faite le 24 avril 1997, à Asmara, par le chef du régime érythréen, Issaias Afeworki (voir annexe). Dans ladite déclaration, le chef du régime érythréen a publiquement avoué que des troupes érythréennes se battent aux côtés des rebelles soudanais dans le Soudan oriental, ajoutant même que le renversement du Gouvernement soudanais était une priorité pour l'Érythrée et que "cela ne peut se faire que par la force".

Ces déclarations confirment les notes adressées à maintes reprises au Conseil de sécurité à propos de l'agression érythréenne contre le peuple soudanais et contre l'intégrité territoriale du Soudan. Le danger créé par les politiques du régime érythréen menace non seulement le Soudan mais également la paix et la sécurité de toute la région et de l'ensemble du continent.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le contenu de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Hamid ELTINAY

ANNEXE

Lettre datée du 25 avril 1997, adressée au Président du Conseil  
de sécurité par le Ministre soudanais des affaires étrangères

[Original : arabe]

J'ai à maintes reprises porté à l'attention de Votre Excellence les violations et actes flagrants d'agression perpétrés par le régime érythéen contre la sécurité et la stabilité de mon pays, exposant ainsi le Soudan et tout le continent à des dangers imminents. J'ai de même indiqué à Votre Excellence que ce comportement haineux dont l'Érythrée fait montre en permanence réduit à néant toutes les normes internationales et régionales qui rejettent l'emploi ou la menace d'emploi de la force et viole de manière flagrante et dangereuse les principes du bon voisinage et du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États. La réponse du régime érythéen a toujours consisté à persister dans sa politique agressive et aventuriste, sans retenue ni scrupule.

Je me vois cette fois dans l'obligation de vous informer que le chef du régime érythéen, dépassant les limites du cynisme et du mépris à l'égard de l'opinion publique mondiale et régionale, a déclaré au cours d'un séminaire organisé à Asmara, en des termes sans aucune équivoque rapportés par l'Agence France-Presse le 24 avril 1997, que les forces érythréennes combattent aux côtés des rebelles soudanais, ajoutant que l'élimination par la force du régime au pouvoir au Soudan constitue un objectif prioritaire de son gouvernement et reconnaissant par la même occasion que les forces érythréennes ont subi des pertes dans leur guerre contre l'armée soudanaise.

Les aveux du régime érythéen concernant la guerre qu'il mène contre le Soudan, émanant cette fois du premier dirigeant de ce régime, mettent on ne peut mieux en lumière la gravité du comportement de l'Érythrée et les visées agressives de ce régime, qui mettent en danger la paix et la stabilité du continent africain. Ces aveux confirment en outre ce que nous avons indiqué dans nos précédentes communications à propos des invasions dont le Soudan est victime et de l'agression lancée contre son territoire. Ajoutées aux déclarations des Érythréens et Ougandais faits prisonniers au front, elles donnent une idée de l'ampleur des visées étrangères sur le Soudan.

En portant à votre attention les faits susmentionnés concernant les aveux du chef du régime érythéen, je voudrais souligner que la poursuite de cette agression risque de pousser la région et le continent vers un embrasement général et que le Soudan, tout en réservant son droit de repousser l'agression dont il est victime, exhorte la communauté internationale et les instances régionales à mettre fin à ces agissements et à cette agression scélérate. Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre à tous les États Membres.

Le Ministre des affaires étrangères

(Signé) Ali Osman Mohamed TAHA

-----